

Notes sur le combattant variable (*Machetes pugnax* L.).

Par *Alf. Richard.*

Alors que nos grands marais (d'Orbe, d'Anet etc.) n'étaient pas encore asséchés, il y a lieu de croire que le passage de cette espèce était beaucoup plus abondant. Si je consulte les livres que j'ai sous la main, je vois que Duplessis et Combe (Faune du district d'Orbe) la désignent comme commune. Bailly dit qu'elle est de passage périodique en Savoie, au printemps dès la mi-mars à la fin d'avril, en automne pendant les mois de septembre et d'octobre, rarement dès la fin d'août. Necker indique le 20 mars comme date moyenne de son passage au printemps et n'a pas de dates pour l'automne. Le Catalogue distributif de Fatio et Studer (1892) marque encore par un 3 le degré de fréquence du combattant comme oiseau de passage.

Je ne sais si ce chiffre répond actuellement à la réalité: j'en doute un peu; si je me trompe, tant mieux. Que les lecteurs de ces lignes qui ont des données sur ce sujet veuillent bien me les communiquer. En attendant je consigne ici quelques-unes des observations que j'ai pu faire moi-même.

Sur les bords du Léman, je n'ai jamais vu que des individus isolés. Il ne semble pas que, comme d'autres échassiers, il s'y arrête en troupes nombreuses. C'est ce que paraît confirmer aussi le fait que dans son très intéressant travail sur les échassiers et palmipèdes du Léman (Bulletin de la Société zoologique de Genève, tome 1, page 66), M. R. Poncey a une seule donnée concernant cet oiseau (celle d'un individu capturé le 9 février 1907 sur la jetée des Eaux-Vives à Genève). Je n'ai moi-même que trois constatations pour le Léman:

1886 2 mai un individu, grève de Vidy.

1887 19 mars on m'apporte un combattant tiré entre Ouchy et St-Sulpice. Il a déjà au cou quelques plumes devant former la fraise. Pattes teintées d'orange.

21 avril un individu, Chambéronne.

Il en est autrement pour le lac de Neuchâtel dont les rives basses, marécageuses et par places encore désertes, attirent et retiennent cet oiseau au moment du passage. Le musée de Neuchâtel n'a pas moins de cinq mâles à collerette parfaite ou

à peu près, tués en mai et indiqués comme provenant de notre lac, un mâle dont la fraise est en formation, tué en avril; en outre des femelles et des jeunes tués en avril, septembre et octobre respectivement. Pendant ces trois dernières années j'ai pu observer des troupes plus ou moins abondantes de combattants; au printemps, entre les dates extrêmes du 9 mars et du 14 mai, et dans le nombre, un individu muni d'une collerette roux de rouille, le 9 mai 1910.

1910 (voir l'*Ornithologiste* 1910/11, page 127).

1911 17 avril une troupe de 15

27 avril un grand vol mêlé à d'autres échassiers

19 août un mâle et une femelle

31 août un mâle et une femelle

1912 9 mars 20 combattants

23 mars 12 combattants, un individu isolé

28 mars 5 combattants

30 mars un individu isolé

6 avril 20 combattants.

J'ai parlé ici-même (voir l'*Ornithologiste* 1910/11, pages 198 à 200) de la livrée des sujets observés en août. Elle diffère de celle des individus qui passent au printemps par la netteté du dessin et des lignes de démarcation et par le blanc pur des parties inférieures. C'est la livrée de jeunesse (*Jugendkleid*) décrite par Naumann. Elle diffère également de l'habit d'hiver (*Winterkleid*) tel qu'il est représenté dans le tome VIII, planche VIII, de Naumann: ce dernier est beaucoup plus sombre et ne correspond pas à celui que portaient les deux combattants observés par moi en août.

Quant à la livrée dont sont revêtus ces oiseaux au début de leur passage en mars, c'est une livrée de transition assez terne. Les plumes des parties supérieures ne sont plus noires frangées de brun, mais d'un gris brunâtre terne: le blanc des parties inférieures est mélangé de taches, sans lignes de démarcation bien nettes. Presque toutes les plumes portent une frange de barbes de longueur inégale et en train de disparaître par usure. C'est du moins ce que j'ai pu constater sur trois individus tirés sur notre lac le 9 mars 1912, et faisant partie d'une bande de 20 qui séjourna quelque temps dans nos marais.

Voici quelques indications précises concernant ces trois spécimens :

	a (♂)	b (♂)	c (♂)
bec	3,6 cm.	3,3 cm.	3,7 cm.
tarse	5 „	5 „	5,6 „
doigt médian (ongle compris)	4,2 „	4 „	4,1 „
poids	181 gr.	183 gr.	180 gr.

D'après Naumann, nouvelle édition, les dimensions correspondantes sont :

pour le mâle : bec 3 à 3,5 cm., très rarement plus ou moins,
tarse 5,3 cm.,
doigt médian (ongle compris) 3,5 cm.

Le poids, suivant le même auteur, est pour les mâles de 105 gr. (jeune en automne) et de 115 à 125 gr. pour les vieux individus, pour les jeunes femelles 61 gr. M. Poncy donne pour celui dont il a été question plus haut 138 gr.

Le vol observé le 9 mars 1912, ne se composait que d'oiseaux de forte taille, égale, tous de sexe masculin, à en juger par leurs dimensions et du fait aussi que sur 20, les 3 qui furent frappés, au hasard du coup de feu, étaient des mâles. On peut considérer ces trois spécimens comme d'un poids sensiblement égal, car les différences constatées pour *a* (181 gr.) et *c* (180 gr.) proviennent de perte de sang, et même d'un peu de cervelle pour *c*, dont la tête était fracassée. *b* (183 gr.) était le moins abîmé. L'écart entre les chiffres obtenus par moi et les indications puisées dans les ouvrages cités étant considérable, j'ai fait opérer un contre-pesage qui a donné exactement le même résultat.

Contenu de l'estomac : A l'examen, cet organe était rempli d'une bouillie informe mélangée de menus cailloux (jusqu'à 3 mm de diamètre). Chez l'un il y avait en outre un dytique de 17 mm. qui venait d'être avalé, chez un autre des vers de terre de 3 à 5 cm. de long.

